



PRÉFET DU MORBIHAN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vannes, le 24/06/2022

LOGEMENT

Partenariat entre l'Etat, le CROUS et l'association AGORA pour favoriser le logement des saisonniers sur Vannes

L'Etat et ses partenaires se mobilisent sans relâche pour favoriser l'emploi des saisonniers dans le département.

Dans un contexte de très fortes tensions sur le marché du travail avec un taux de chômage qui s'établit désormais à 5,9% et une baisse de 30% de la demande d'emploi des jeunes sur un an, les acteurs du tourisme manquent encore de saisonniers pour assurer dans de bonnes conditions la saison estivale qui s'ouvre.

L'accès au logement constitue encore trop souvent un frein dans la recherche d'emploi, notamment pour les jeunes saisonniers.

Aussi, accompagnés par la direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Morbihan, le CROUS de Rennes-Bretagne et l'association AGORA Services expérimentent cet été un partenariat innovant afin de proposer aux saisonniers de moins de 30 ans, 15 studios meublés du 1^{er} juillet au 26 août 2022 qui leur seront réservés au sein de la résidence universitaire de Vannes.

Des démarches simplifiées, de la souplesse dans le fonctionnement, un tarif attractif, un accompagnement lorsque nécessaire sont les principales caractéristiques de cette nouvelle formule de logement temporaire qui vise à faciliter l'accueil et le quotidien des jeunes saisonniers sur le bassin de Vannes.

Contact pour ces dispositifs à Vannes

Agora Services

Nadège Pâquier – 06.11.50.35.73

npaquier@agoraservices.fr

Service

de la Communication

Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan